

Conditions générales d'utilisation du service SARL IDS

Dernière mise à jour le 31/05/2021

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées " Conditions Générales ") sont un contrat tripartite qui définit la relation contractuelle entre le Client (vous), SARL IDS et l'établissement de paiement MANGOPAY SAS tels que ces parties sont présentées ci-après.

Il est conclu entre :

La personne utilisant la Solution mise à sa disposition par SARL IDS, ci-après dénommée le " CLIENT " ;

La société SARL IDS, Société A Responsabilité Limitée de droit français, au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé 22 Rue Raymond Mondon – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31 – 97419 La Possession et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis de La Réunion sous le numéro 797 426 343 00027. La société SARL IDS est propriétaire et gérante du site internet www.tpe-reunion.com et de l'application PNF TPE-REUNION pour Android.

Elle est ci-après dénommée " SARL IDS " ;

La société MANGOPAY SA société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est situé 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459, habilitée à exercer son activité en France en libre établissement, en qualité d'établissement de monnaie électronique agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, 110 route d'Arlon L-1150 Luxembourg, www.cssf.lu. MANGOPAY SA figure sur la liste des établissements de monnaie électronique consultable sur www.cssf.lu/surveillance/ep-eme/listes-officielles.

MANGOPAY assure la gestion et le contrôle des flux de paiement du site www.tpe-reunion.com édité par la société SARL IDS.

Elle est ci-après dénommée " MANGOPAY "

Le Client, SARL IDS et MANGOPAY seront ci-après dénommés les " PARTIES ".

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation régissent les termes et conditions de l'utilisation par le Client du service de paiement émis par la société MANGOPAY et auquel le Client accède via l'application Android mis à sa disposition par SARL IDS.

Tout Client utilisant les applications SARL IDS, doit veiller à lire attentivement et régulièrement les présentes Conditions Générales d'Utilisation (" CGU ").

En cochant dans le formulaire d'inscription à PNF TPE-REUNION la case " J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation et m'engage à utiliser PNF TPE-REUNION dans le cadre d'une activité professionnelle ", le Client reconnaît expressément, qu'il a attentivement lu et qu'il a compris les Conditions Générales en vigueur le jour de son acceptation, et qu'il les accepte dans leur intégralité.

L'ouverture d'un compte vaut signature électronique des présentes CGU c'est à dire " signature numérique " du contrat-cadre de service de paiement, conformément à l'Article L314-13 II du Code Monétaire et Financier.

Les présentes Conditions Générales constituent donc le contrat liant le Client, SARL IDS et MANGOPAY.

En acceptant ces Conditions Générales d'Utilisation, le Client confirme son acceptation des règles des Réseaux de Cartes Bancaires.

Le Client peut à tout moment les consulter, les reproduire, les stocker sur son ordinateur ou sur un autre support durable, se les envoyer par courrier électronique ou les imprimer sur papier de manière à les conserver, il peut également obtenir gratuitement l'envoi d'un exemplaire par courrier postal à son adresse sur demande expresse auprès de SARL IDS, ainsi que les informations et conditions prévues à l'article 6 de l'arrêté du 29/07/2009 (informations fournies préalablement à l'exécution d'une opération de paiement isolée).

L'acceptation des Conditions Générales par le Client comme indiquées ci-dessus et la version des Conditions Générales ainsi acceptée par le Client sont conservées et archivées par SARL IDS et MANGOPAY dans leurs systèmes informatiques de façon inaltérable, sûre et fiable.

SARL IDS et MANGOPAY sont en droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment. En cas de modification importante des CGU, ou de modification de tarif, les nouvelles Conditions Générales entreront en vigueur deux (2) mois après leur publication et une notification concomitante sera adressée par e-mail au Client (adresse e-mail que le Client aura indiqué à SARL IDS et MANGOPAY lors de son inscription). Le Client dispose d'un délai d'un (1) mois à compter de la notification pour mettre fin au contrat, sans frais conformément au III, article L. 313-13 du Code Monétaire et Financier. En l'absence de dénonciation par le Client, dans ce délai, ce dernier est réputé avoir accepté les Conditions Générales modifiées conformément au III de l'article L. 314-13 du Code Monétaire et Financier, à moins d'avoir notifié à SARL IDS et MANGOPAY son refus de celles-ci avant la date proposée pour l'entrée en vigueur des modifications.

Le Client est informé que la langue utilisée pour communiquer avec SARL IDS et MANGOPAY est le français ou l'anglais.

Les tarifs visés à l'annexe 1 des présentes peuvent être modifiés indépendamment d'autres dispositions de CGU avec un respect de deux (2) mois de préavis. Une information sera diffusée sur le site.

SARL IDS a un rôle passif dans la gestion des services de paiement de MANGOPAY, et n'effectue pas la promotion des services de paiement de MANGOPAY.

DÉFINITIONS

Les termes utilisés dans les présentes Conditions Générales auront, lorsqu'ils sont utilisés avec la première lettre en majuscule et indépendamment du fait qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, le sens défini ci-après :

- **ACHETEUR** : Désigne un consommateur qui souhaite réaliser l'achat d'un bien ou le paiement d'un service par Carte Bancaire auprès du Marchand et dont le nom est inscrit sur la Carte Bancaire utilisée.
- **APPLICATION** : Désigne l'interface mobile développée par SARL IDS et l'application Android permettant au Client d'accepter un paiement en utilisant son smartphone ou sa tablette.
- **ASSOCIATION** : Désigne toute organisation de personnes réunies dans un but commun et ayant la personnalité juridique
- **AVOIR ou SOLDE** : Désigne le montant total disponible sur le compte du Client, à un instant T. Ce montant est la somme des crédits portés au compte du Client, desquels sont soustraits les débits du compte effectués par le Client ainsi que les frais, taxes et commissions éventuellement appliqués.
- **BANQUES** : Désigne les établissements de crédit en charge de la protection des fonds collectés par MANGOPAY pour le compte du Client. Ces fonds sont inscrits dans ses livres sur un compte de cantonnement ouvert à cet effet. L'établissement désigné est aujourd'hui ING Luxembourg et Crédit

Mutuel Arkéa. MANGOPAY se garde la possibilité de sélectionner tout autre établissement de crédit agréé.

- **CARTE BANCAIRE** : Désigne un moyen de paiement sous forme de carte en plastique correspondant aux spécifications d'un Réseau de Cartes Bancaires dont le logo est indiqué sur ladite Carte Bancaire. La liste des Réseaux de Cartes Bancaires acceptés par SARL IDS est présente sur le Site. L'Acheteur est titulaire de la Carte Bancaire.
- **" CVV2 ou CCV "** : Désigne le code CVV2 (ou Cryptogramme Visuel) est un nombre à trois ou quatre chiffres, associé à chaque Carte Bancaire. C'est un élément de sécurité supplémentaire destiné à offrir une protection accrue contre les fraudes par carte de crédit concernant les Transactions effectuées sans utilisation de la Carte Bancaire physique ou en ligne. Ce code est généralement indiqué au verso de la Carte Bancaire.
- **CLIENT ou MARCHAND** : Désigne toute personne physique majeure ou personne morale (société ou association) agissant pour les besoins de son activité professionnelle et ayant renseigné correctement les informations des Conditions Particulières et accepté les présentes Conditions Générales pour pouvoir ouvrir un Compte bancaire et un Compte SARL IDS- MANGOPAY, conformément aux instructions d'identification énumérées dans l'article 3.2 des présentes Conditions Générales.
- **CLIENT ou CLIENT VÉRIFIÉ** : désigne le Client ayant communiqué les informations/documents mentionnés à l'article 5.1 des présentes Conditions Générales et validé par SARL IDS et MANGOPAY.
- **COMMANDE** : Désigne toute Transaction effectuée par un Acheteur auprès d'un Marchand et portant sur des Produits que ce dernier propose.
- **COMPTE DE PAIEMENT OU COMPTE** : Désigne le Compte SARL IDS tenu par MANGOPAY au nom du Client et utilisé à des fins d'exécution d'Opérations de paiement. Le Compte ne peut en aucun cas être assimilé à un compte de dépôt.
- **COMPTE BANCAIRE** : Désigne le compte en banque du Client, renseigné par le Client au moment de son inscription, validé par SARL IDS et MANGOPAY, et utilisé pour recevoir les fonds lors d'un Virement.
- **COMPTE SARL IDS- MANGOPAY** : Désigne le compte ouvert par le Client sur le Site ou l'Application SARL IDS, ainsi que l'ensemble des informations qu'il a renseignées et qui constituent les Conditions Particulières, et auquel est associé son Identifiant. Le Compte SARL IDS - MANGOPAY ne fera l'objet d'aucun découvert, d'aucune avance, crédit ou escompte
- **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION** : Désigne les présentes conditions générales d'utilisation conclues entre SARL IDS, MANGOPAY et le Client.
- **CONDITIONS PARTICULIÈRES** : Désigne le formulaire à remplir par le Client lors de son inscription et contenant les informations nécessaires à la conclusion des présents portants notamment sur son nom, prénom, date de naissance, adresse email valide, mot de passe et informations concernant le Client.
- **CONFIRMATION D'ACHAT** : Désigne le canal d'avertissement de confirmation de la Transaction, envoyé automatiquement à l'Acheteur par SARL IDS. Cette confirmation reprend les éléments relatifs à l'achat : compte du Marchand, montant payé, date et heure.
- **CONFIRMATION DE PAIEMENT (ou NOTIFICATION DE PAIEMENT)** : Désigne le courrier électronique, ou bien le message affiché dans l'Application ou le Site de confirmation du paiement, envoyé au Client par SARL IDS. Ce message rappelle au Client les éléments essentiels de la Transaction avec son numéro de référence.
- **CONTRAT** : Désigne ensemble les Conditions Générales d'Utilisation et les Conditions Particulières.
- **DATE D'EXPIRATION** : Désigne la date indiquée sur la Carte Bancaire de l'Acheteur à laquelle celle-ci ne sera plus active
- **ENTREPRISE** : Désigne tout Client qui exploite son activité professionnelle sous la forme d'une société (SARL, SAS...) qui souscrit à la Solution en enregistrant la personne morale.
- **ÉQUIPEMENT** : Désigne l'équipement informatique, téléphonique ou autre que le Client utilise pour accéder et utiliser le Service, incluant notamment les ordinateurs, les téléphones mobiles et les tablettes.

- **FRAIS DE TRANSACTION** : Désigne le pourcentage prélevé par SARL IDS et MANGOPAY sur les Transactions reçues, en rémunération de ses services et de ceux de ses partenaires.
- **FRAIS DE GESTION ET LIMITES D'UTILISATION** : Désigne les frais et limites d'utilisation applicables à l'usage du service SARL IDS par le Client ou Marchand.
- **IDENTIFIANT** : Désigne les données nécessaires à l'identification du Client par MANGOPAY et par SARL IDS se composant d'une adresse email valide et d'un mot de passe.
- **ID DE TRANSACTION (ID)** : Référence d'identification émise par SARL IDS et MANGOPAY désignant des informations sur une Transaction, notamment le montant payé et le bénéficiaire du paiement.
- **INDÉPENDANT** : Désigne tout Client qui exploite son activité professionnelle en tant que travailleur indépendant et qui en conséquence s'enregistre en tant que personne physique à la Solution (profession libérale, vendeur à domicile indépendant, Auto-Entrepreneur...).
- **JOUR OUVRÉ** : Désigne un jour calendaire à l'exception des samedis, dimanches, et jours fériés en France métropolitaine et Luxembourg, et dans le pays d'accueil indiqué dans les Conditions Particulières, au cours duquel les infrastructures de paiement de ces pays et les Banques utilisées exercent leurs activités en fonctionnement régulier.
- **OPÉRATION DE PAIEMENT** : Désigne un virement périodique ou ponctuel, ordonné par le Client, ou par tout mandataire habilité à cet effet, à destination de son compte bancaire.
- **ORDRE** : Désigne l'instruction donnée par le Client à SARL IDS et MANGOPAY, conformément à la procédure prévue aux présentes Conditions Générales d'Utilisation en vue d'exécuter une Opération de paiement.
- **PRODUIT** : Désigne une information, un bien ou un service proposé à la vente par un Marchand.
- **REMBOURSEMENT** : Désigne l'opération par laquelle un Marchand procède à un remboursement en faveur d'un de ses Acheteurs. À la demande du Marchand, le montant du remboursement sera débité des Avoirs disponibles sur son Compte pour être crédités sur la Carte Bancaire de son Acheteur.
- **RÉSEAU DE CARTES BANCAIRES** : Désigne une organisation qui définit les règles d'utilisation des Cartes Bancaires sur son réseau. Ces règles sont disponibles sur les sites de chacun des réseaux : par exemple <http://www.visaeurope.com> ou <http://www.mastercard.com> ou <http://cartes-bancaires.com>.
- **SERVICE CLIENT OU SUPPORT SARL IDS** : désigne la plateforme en charge de la gestion de l'activation, des réclamations ou des informations émanant des Titulaires et joignable de 9 h à 18 h (heure Française) du lundi au vendredi par messagerie via le formulaire de contact suivant : tpe-reunion.com/contact et/ou par courrier à l'adresse postale suivante : Service Client SARL IDS – 22 RUE RAYMOND MONDON – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31 - 97419 LA POSSESSION.
- **SITE** : Désigne le site tpe-reunion.com.
- **SOCIÉTÉ** : désigne la société SARL IDS, société à responsabilité limitée de droit français, au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé 22 RUE RAYMOND MONDON – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31 - 97419 LA POSSESSION et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis de La Réunion sous le numéro 797 426 343 00027.
- **SOLUTION ou SERVICE SARL IDS** : Désigne les solutions de paiement fournie par SARL IDS en partenariat avec MANGOPAY au bénéfice d'un Client professionnel personne physique ou morale et s'appuyant sur l'Application et l'ensemble des services fournis par SARL IDS en partenariat avec MANGOPAY telle qu'elle est décrite à l'article 1 des Conditions Générales d'Utilisation.
- **STATUT DE TRANSACTION** : Désigne l'état en temps réel d'une Transaction.
- **TRANSACTION** : Désigne la et/ou les Commande(s) qui ont été réglées par Carte Bancaire au Client via la Solution pour l'Achat d'un Produit par un Acheteur.
- **VIREMENT** : Désigne la demande de virement effectuée par un Client de tout ou partie des Avoirs disponibles sur son Compte SARL IDS -

1. Objet- Description du service de paiement

SARL IDS en partenariat avec MANGOPAY fournit un service permettant à un Client d'accepter des paiements par Cartes Bancaires.

SARL IDS en partenariat avec MANGOPAY fournit en particulier une application Android.

Le Client accédera au Service de paiement depuis l'application proposée par SARL IDS.

En se connectant à son Compte SARL IDS-MANGOPAY, le Client pourra :

- consulter son historique d'encaissements et de virements ;
- gérer son compte Client.

Les opérations de paiements réalisées par l'intermédiaire du service SARL IDS seront exclusivement effectuées en euro.

2. Durée du contrat - Rétractation

Le présent contrat entre en vigueur au moment de l'acceptation des présentes Conditions Générales par le Client, et ce pour une durée indéterminée.

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour renoncer sans frais au contrat. Ce délai court à compter du jour où le contrat est conclu c'est-à-dire le jour où le Client a accepté les présentes Conditions Générales. Pendant ce délai de renonciation, l'exécution du contrat ne pourra commencer qu'à la demande expresse du Client. Ce droit de renonciation peut être exercé par le Client sans pénalité ou indemnité et sans indication de motif. Le Client est tenu de notifier sa décision de renonciation à SARL IDS en adressant par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de SARL IDS repris en introduction des présentes Conditions Générales le formulaire de rétractation en annexe 3.

Si le Client n'exerce pas son droit de renonciation, le contrat sera maintenu conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales.

Le Client reconnaît expressément et accepte que toute instruction de paiement adressée à SARL IDS et MANGOPAY avant l'écoulement du délai de renonciation, constitue une demande expresse du Client d'exécuter le contrat. Le Client ne sera donc pas en droit d'annuler une instruction de paiement qu'il aurait donnée et confirmée pendant le délai de renonciation. Toutefois cela ne lui interdit pas de faire valoir son droit de rétractation conformément aux dispositions de l'article L341-16 du code monétaire et financier. Le client ne sera alors tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du service effectivement fourni.

3. Conditions d'utilisation du service

- Statut du Client

Le Service SARL IDS, qui permet au Client de recevoir des paiements électroniques de ses Acheteurs, est destiné exclusivement aux professionnels personne physique ou morale dans l'exercice de leur activité professionnelle telle que déclarée à l'ouverture de compte.

L'objet et la nature du service SARL IDS ne peuvent être que professionnel à l'exclusion de toute autre activité. En acceptant les présentes Conditions Générales d'Utilisation, le Client déclare reconnaître l'objet et la nature du service SARL IDS et agir en qualité de professionnel dans le cadre de l'exploitation de son activité.

Le Client, personne physique majeure ou personne morale, déclare expressément avoir la capacité et/ou avoir reçu les autorisations requises pour utiliser le service de paiement émis par SARL IDS et garantit SARL IDS et MANGOPAY contre toute action en responsabilité pouvant résulter de l'utilisation du service de paiement s'il n'avait pas capacité ou pouvoir pour ce faire et de l'utilisation du service par une personne agissant en lien avec lui n'ayant pas la capacité ou les autorisations requises.

Plus spécifiquement en acceptant les présentes Conditions Générales d'Utilisation, le Client, s'il est un Indépendant, déclare et garantit qu'il agit en son nom propre et pour son propre compte et non pas au nom d'un bénéficiaire tiers.

Pour être éligible au Service SARL IDS le Client doit être résident d'un des pays de l'Espace Économique Européen (EEE), avoir la pleine capacité légale pour conclure un contrat.

- Ouverture du Compte SARL IDS - MANGOPAY

Pour pouvoir accéder au Service SARL IDS, le Client doit préalablement créer un Compte SARL IDS-MANGOPAY dans les conditions ci-dessous.

Le Client n'est autorisé à ouvrir qu'un seul et unique Compte SARL IDS - MANGOPAY.

Le Client peut créer son Compte SARL IDS - MANGOPAY, via le formulaire d'inscription à PNF TPE-REUNION en renseignant les informations demandées et en acceptant les Conditions Générales d'Utilisation.

Pour créer son Compte SARL IDS-MANGOPAY, le Client devra cocher une case de la rubrique "Indépendant", "Entreprise" ou "Association" et renseigner les informations obligatoires indiquées par un astérisque telles que notamment :

- Pour le Client Indépendant
 - Nom
 - Prénom
 - Email
 - Numéro de téléphone mobile
 - Date de naissance
 - Nationalité
 - RIB / IBAN
 - Acceptation des présentes CGU
- Pour le Client Entreprise
 - Nom de la société
 - Nom, Prénom, Date de naissance et Nationalité du dirigeant
 - Numéro de téléphone mobile
 - Email
 - Adresse de courrier électronique
 - Numéro de SIRET
 - RIB / IBAN
 - Acceptation des présentes CGU

Le Client s'engage à fournir des informations sincères et exactes lors de son inscription. Dans l'hypothèse où le Client fournirait des données fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, SARL IDS et MANGOPAY seront en droit de suspendre ou de procéder à la fermeture de son Compte SARL IDS-MANGOPAY et de lui refuser, à l'avenir, l'accès au Service SARL IDS, si aucune régularisation des informations n'intervient dans un délai de 8 jours après mise en demeure adressée par email à l'adresse déclarée, sachant que dans l'intervalle le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client pourra, si bon semble à SARL IDS et/ou MANGOPAY être suspendu.

- Gestion des informations SARL IDS

Les informations fournies par le Client au moment de son inscription constituent les Conditions Particulières, et pourront être partagées par SARL IDS avec MANGOPAY. Pour pouvoir procéder à un Virement des sommes figurant sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY et encaissées en utilisant la Solution, le Client sera invité à enregistrer un relevé d'identité bancaire (RIB ou IBAN) relatif à son Compte Bancaire. Le Compte Bancaire enregistré doit appartenir au Client, être tenu en euro et doit être domicilié

dans un des pays de l'Espace Économique Européen. SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit de refuser l'enregistrement d'un Compte Bancaire, notamment si celui-ci a déjà été enregistré en lien avec un autre Compte SARL IDS-MANGOPAY.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, les coordonnées bancaires du Client ne seront pas stockées et enregistrées sur son Équipement.

- Informations complémentaires
 - SARL IDS, en accord avec MANGOPAY, se réserve le droit de demander au Client des informations et documents justificatifs supplémentaires, afin notamment d'autoriser le Client à dépasser certains seuils de Transactions définis par SARL IDS et/ou MANGOPAY.
 - SARL IDS se réserve le droit de ne pas activer le Compte SARL IDS-MANGOPAY d'un Client en attendant d'avoir reçu l'ensemble des documents et informations jugés nécessaires par SARL IDS et/ou MANGOPAY et dans une forme qui soit satisfaisante pour SARL IDS et/ou MANGOPAY.
 - En aucun cas le Client ne pourra procéder à des Transactions si SARL IDS et/ou MANGOPAY estiment avoir besoin de documents ou d'information complémentaires sur le Client et tant que ces documents ou informations complémentaires n'auront pas été reçus par SARL IDS et/ou MANGOPAY.

2. Sécurité du Service SARL IDS

Le Client accepte et reconnaît qu'il est seul responsable du respect du caractère confidentiel de son identifiant et de son mot de passe qu'il s'engage à le conserver secret c'est-à-dire à ne le reproduire nulle part et à ne le communiquer à personne.

Dès que son Compte SARL IDS-MANGOPAY aura été créé, le Client devra choisir un code confidentiel pour sécuriser l'accès à son Compte SARL IDS - MANGOPAY.

Le Client est seul responsable de tout usage qui pourrait être fait par un tiers de son identifiant et de son code confidentiel, pour accéder frauduleusement à son compte SARL IDS-MANGOPAY.

SARL IDS ne saurait être tenu responsable de la perte de l'adresse email et/ou mot de passe, associés à ce Compte SARL IDS-MANGOPAY. En cas de suspicion d'une utilisation du Compte SARL IDS-MANGOPAY par un tiers, le Client est tenu d'en informer immédiatement SARL IDS via le formulaire de contact suivant : www.tpe-reunion.com/contact

Une fois inscrit, le Client peut bénéficier du Service SARL IDS en se connectant à l'Application pour recevoir des paiements par Carte Bancaire sur son compte bancaire

3. Limites d'utilisation du Service SARL IDS

À défaut d'avoir obtenu le statut de Client Vérifié, les limites et plafonds d'utilisation mentionnés en Annexe 2 sont applicables aux opérations de paiement réalisées par le Client par le biais du Service SARL IDS.

Afin d'obtenir le statut de Client Vérifié, le Client devra transmettre à SARL IDS et MANGOPAY pour acceptation une copie couleur des documents mentionnés ci-dessous (scannés ou photographiés) et acceptable par SARL IDS et MANGOPAY à sa discrétion soit par courrier, soit directement depuis l'interface d'SARL IDS en cliquant sur " mon compte".

SARL IDS et MANGOPAY valideront ou non le statut de Client vérifié dans un délai de 3 jours ouvrés après réception des documents.

Pour un Client Indépendant:

- Les justificatifs d'identité et d'un deuxième justificatif d'identité à la demande de MANGOPAY :
 - La carte d'identité pour un français, ou le passeport français Ou le titre de séjour plus le passeport d'origine,
 - Deux pièces d'identité pour un non-français résidant en Europe
 - Deux pièces d'identité pour un résident en France non français, même Européen
- Un justificatif de domicile :
 - Facture d'énergie (électricité, gaz, eau) ou d'un bailleur, facture de téléphonie fixe ou Internet, ou un avis d'imposition ou quittance de loyer. Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées.

Si vous êtes hébergés : un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur, une pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeur, ainsi qu'une attestation d'hébergement manuscrite. Ce document doit dater de moins de 3 mois à compter de la date de demande d'ouverture de compte
- Un justificatif bancaire :
- L'original de l'IBAN ou RIB
- Un document d'enregistrement justifiant de l'activité exercée (numéro SIRENE sur le site de l'URSSAF, carte professionnelle, déclaration de chambre d'hôte à la préfecture, etc.)

Chaque document devant dater de moins de trois (3) mois.

Pour un Client Entreprise :

- Un justificatifs d'identité en cours de validité du représentant légal de la société : Carte d'identité recto-verso ou passeport.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du représentant légal de la société
 - Un extrait de moins de 3 mois du registre de commerce (**Kbis**)
 - Statuts de la société certifiés conformes à l'original par le représentant légal de la société (incluant la répartition des pouvoirs) pour les entreprises françaises (SA, SAS, SARL, EURL...) sauf pour les entreprises cotées en bourse
- L'original de l'IBAN ou RIB du compte bancaire de la société

Cas particuliers :

Pour les entreprises cotées en bourse dans un des pays de l'E.E.E ou de l'A.E.L.E ou dans un pays tiers équivalent, seul un justificatif d'identité de la personne morale (l'entreprise) sera demandé, de moins de 3 mois.

Pour les entreprises individuelles, un document d'identité de l'entreprise (K-Bis pour la France, ou Inscription Sirene pour les Auto-Entrepreneurs) suffit sans statuts, car il y a une personne physique directement attachée à la personne morale sans intermédiaire ou holding.

Pour un Client Autorité ou Organisme Public

- Une pièce d'identité en cours de validité de la personne en charge de la gestion du compte de paiement pour le compte de l'autorité ou de l'organisme public
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois de cette même personne
- Un document officiel attestant que la personne identifiée est bien habilitée à gérer le compte de paiement

Pour un Client Association:

- Un justificatifs d'identité en cours de validité du Président ou Trésorier de l'association : Carte d'identité recto-verso ou passeport.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom Président ou Trésorier de l'association
- La publication au JAL de la création de l'association/ une copie du numéro d'enregistrement officiel
- Une copie de la dernière assemblée générale
- Une copie des statuts de la société certifiée conformes à l'original
- L'original de l'IBAN ou RIB du compte bancaire de l'association

Pour un Client Auto-Entrepreneur:

- Un extrait K pour les Auto-Entrepreneurs ayant une activité commerciale (inscrits au RCS)
- Pour les Auto-Entrepreneurs ayant une activité artisanale, le document attestant, de leur inscription au RM (Registre des Métiers)
- Un document de l'INSEE fournissant le numéro SIREN
- Une pièce d'identité en cours de validité de l'auto entrepreneur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois de ce dernier
- L'original de l'IBAN ou RIB du compte bancaire de l'Auto-Entrepreneur

Pour un Client Artisan :

- Un Extrait de l'inscription de la personne à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat montrant l'activité et la personne physique, l'adresse de la personne physique, la date d'immatriculation, etc.
- Une pièce d'identité en cours de validité de l'auto entrepreneur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois de ce dernier
- L'original de l'IBAN ou RIB du compte bancaire de l'Artisan

En outre, il est expressément prévu que SARL IDS et/ou MANGOPAY se réservent le droit de demander tout autre document ou information complémentaire si SARL IDS et/ou MANGOPAY le jugent nécessaire, notamment pour leur permettre d'effectuer les vérifications utiles au respect de leurs obligations légales y compris en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux

À réception des documents mentionnés ci-dessus, sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par SARL IDS et MANGOPAY, SARL IDS pourra activer le Compte du Client.

- Les limites et plafonds d'utilisation applicables aux Clients Vérifiés sont mentionnés en Annexe 2. SARL IDS et MANGOPAY se réservent la possibilité d'imposer des limites par Transaction et/ou par période de temps pour le Client, en dérogation aux plafonds mentionnés à l'annexe 2 sans avoir à le justifier.
- Toute opération de paiement dépassant les seuils fixés sera refusée et le Client en sera informé.
- Archivage des documents d'identification : SARL IDS et MANGOPAY conserveront sur support électronique d'archivage, pendant cinq (5) ans après avoir mis fin aux relations avec les Clients, une copie du/des document(s) probant(s) ayant servi à leur identification.

4. Obligations d'ordre général du Client

- Obligation relative à son activité marchande

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des dispositions légales ou réglementaires qui lui sont applicables et plus particulièrement dans le cadre de la vente à distance ou de la protection du consommateur.

Le Client s'engage à respecter les conditions générales de ventes qu'il a communiquées à l'Acheteur et à fournir à ce dernier le ou les bien(s), service(s) ou information(s) achetés via la Solution conformément aux informations communiquées lors de la Commande. Le Client est seul responsable des Produits qu'il diffuse gratuitement ou qu'il commercialise, et ce même s'il a recours à la Solution pour procéder au paiement.

SARL IDS et MANGOPAY ne seront en aucun cas responsables de l'exécution du contrat conclu entre les Clients et l'Acheteur. Le Client s'engage à tenir SARL IDS et MANGOPAY quitte et indemne de toute condamnation qui pourrait intervenir contre elles du fait de l'exécution par lui du contrat le liant à l'acheteur.

- Obligation d'information

Le Client s'engage à fournir à l'Acheteur une information claire, détaillée et facilement accessible relative à toute Commande ou offre de Transaction en ligne ou directe. À titre d'exemple, le Client devra selon le cas, informer l'Acheteur sur son identité ou sa dénomination sociale, son siège social et son adresse postale et email, le montant des frais de livraison s'il y en a, les modalités de paiement du prix et de la livraison, la durée de validité de l'offre de vente et de son prix, l'existence du droit de rétractation et ses modalités.

Le Client s'engage à mettre ses conditions générales de vente à la disposition de l'Acheteur de façon à ce que celui-ci puisse les reproduire et les conserver facilement.

Le Client autorise SARL IDS et MANGOPAY à accéder gratuitement, à des fins de contrôles, vérifications et tests, aux contenus des documents et services de nature électronique pour le paiement desquels il utilise la Solution.

Le client s'engage à n'exercer aucune activité contraire aux lois et aux règlements en vigueur.

- Protection des mineurs

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures appropriées eu égard à l'état de l'art pour bloquer l'accès des mineurs aux Transactions portant sur des Produits interdits aux mineurs ou pouvant nuire à leur moralité et à leur développement, tels que notamment les contenus de nature érotique ou pornographique ou comportant des scènes de violence.

A défaut, SARL IDS et/ou MANGOPAY seront en droit de suspendre immédiatement le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client.

5. Cartes Bancaires acceptées

La Solution permet au Client d'accepter des paiements réalisés grâce à des Cartes Bancaires appartenant aux Réseaux de Cartes Bancaires acceptés.

À ce jour, SARL IDS et/ou MANGOPAY gèrent les systèmes d'acquisition de carte CB, VISA, MasterCard zone EUR.

Les cartes JCB, Diners, CUP, SOFORT, iDeal, GIROPAY, Euteller, BCMC, MisterCash, Bancontact et American Express ne sont pas acceptées.

La liste des Réseaux de Cartes Bancaires acceptés peut-être modifiée par SARL IDS à tout moment sans notification préalable.

6. Accès à la Solution SARL IDS - interruption du Service

Les Clients font leur affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant le téléchargement de l'Application et l'utilisation du Service SARL IDS sur leur Équipement. Ils conservent à leur charge les frais de connexion et de télécommunication lors de l'accès et de l'utilisation du Service SARL IDS.

Le Service SARL IDS est accessible 24h/24, 7j/7 pour l'ensemble des Clients.
SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit, de modifier les heures d'accès à son service.

SARL IDS et MANGOPAY ne garantissent toutefois pas l'accès continu, ininterrompu à l'ensemble de leurs services

Le Client reconnaît que l'accès à tout ou partie de leurs services peut être restreint notamment:

- en cas de panne
- pour permettre la correction d'erreurs, la mise à jour, la maintenance ou l'introduction de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux services,
- en cas de suspicion de tentative de piratage, de détournement de fonds ou de tout autre risque d'atteinte,
- sur demandes ou instructions émanant de personnes ou autorités compétentes habilitées.
- pour l'exécution des opérations sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY,
- pour la clôture du Compte SARL IDS-MANGOPAY.

Dans la mesure du possible, SARL IDS et MANGOPAY feront en sorte d'avertir le Client de ces opérations et de leur durée.

SARL IDS et MANGOPAY ne pourront pas être tenus pour responsables du retard et/ou de la non-accessibilité à l'Application rendant impossible l'exécution d'un paiement ou en cas d'exécution partielle ou erronée, dès lors qu'ils résultent des cas visés ci-dessus ou de facteurs échappant au contrôle raisonnable de SARL IDS et de MANGOPAY même si ce retard ou cette suspension du service devait entraîner un préjudice pour le Client.

Dès la reprise normale du service, SARL IDS et MANGOPAY mettront en œuvre les efforts raisonnables pour traiter les opérations en attente dans les meilleurs délais.

SARL IDS et MANGOPAY s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables à leur disposition pour que le Client puisse disposer de son argent sans interruption.

7. Transaction

- Authentification de l'Acheteur

Au moment de la Transaction, il appartient au Client, sous sa seule responsabilité, de vérifier que :

- le nom indiqué sur la Carte Bancaire est bien celui de l'Acheteur ;
- l'Acheteur indique dans le formulaire de paiement de l'Application le numéro de Carte Bancaire, sa date d'expiration, et code CCV2 identiques à ceux indiqués sur sa Carte Bancaire ;
- l'Acheteur valide la Transaction.
 - Validation de la transaction

La transaction s'effectue par carte bancaire compatible portant l'un des sigles suivants : CB, Visa, et MasterCard. La transaction ne sera considérée comme acceptée que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord et que SARL IDS et MANGOPAY auront validé la transaction au regard de ses critères d'acceptation de risques.

- Refus d'exécuter une transaction

SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit de refuser l'opération de réception de paiement par Carte Bancaire sans que le Client puisse s'y opposer notamment si :

- l'Acheteur ne dispose pas de fonds suffisants sur son compte bancaire,
- si les limites du Client mentionnées à l'article 5 sont dépassées,
- si la Carte Bancaire de l'Acheteur est expirée ou n'est pas valable en France,

- si la Carte Bancaire de l'Acheteur ne fait pas partie des Cartes Bancaires acceptées par SARL IDS et MANGOPAY
- s'il existe une suspicion de fraude,
- si la Transaction est effectuée à partir d'une Carte Bancaire volée ou perdue,
- si la Transaction est refusée par la banque de l'Acheteur ou du Client.

Dans ce cas, SARL IDS et/ou MANGOPAY en informeront au plus vite le Client et préciseront, si possible, le motif de refus.

- Frais de transaction

Pour chaque Transaction réalisée, le Client autorise SARL IDS et MANGOPAY à prélever sur son Compte SARL IDS-MANGOPAY le montant des Frais de Transactions.

Par défaut, les Frais de Transaction tels que précisés dans l'annexe 1 sont une commission sur le montant de la Transaction. SARL IDS et MANGOPAY ont toute liberté pour modifier à la baisse les Frais de Transaction appliqués à une Transaction ou facturés à un Client, sans avoir nécessairement à en informer le Client. Dans le cas d'une hausse des Frais de Transaction à l'initiative de SARL IDS et de MANGOPAY, SARL IDS en informera le Client au préalable, qui aura la possibilité d'accepter ou de refuser cette hausse, dans les conditions définies dans le préambule.

- Information de la transaction

Une fois la Transaction réalisée, le Client reçoit une Confirmation de Paiement sur l'Application. Les Confirmations d'Achat sont envoyées par SARL IDS à l'Acheteur uniquement sous forme électronique par email. Elles contiennent les informations relatives à la Transaction, telles que le montant et le nom du Client.

Une fois qu'une Transaction est réalisée, SARL IDS met à jour l'historique des Transactions accessible sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client.

Le Client peut accéder, à tout moment, pour consultation à un état détaillé des opérations de paiement émises ou reçues à partir de l'application.

SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit d'imputer des frais au Client pour la fourniture d'informations supplémentaires qui ne seraient pas renseignées dans l'historique des Transactions (par exemple : données géographiques, informations sur les erreurs de paiement, nombre de tentatives de paiement, etc.) SARL IDS s'assurera que l'historique des Transactions pourra être consulté pendant une durée au moins égale à 3 mois par le titulaire du Compte SARL IDS-MANGOPAY ouvert correspondant.

Le Client s'engage à vérifier mensuellement l'exactitude des Transactions renseignées sur son Compte SARL IDS-MANGOPAY et à signaler toute anomalie à SARL IDS, et en tout état de cause dans les délais et selon les conditions prévues par les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Dans ce cadre le Client est responsable en cas d'erreur de saisie de données relatives à la Transaction qu'il a voulu réaliser (n° de téléphone ou adresse email de l'Acheteur, montant, quantité, etc.).

- Erreur dans la réalisation d'une Transaction

Le Client pourra, dans un délai de 30 jours à compter de la date de valeur d'une Transaction adresser à SARL IDS toute demande ou contestation concernant cette Transaction s'il l'estime réalisée par erreur, mal exécutée ou inexécutée, par l'envoi d'un courrier électronique via le formulaire de contact : www.tpe-reunion.com/contact.

SARL IDS s'engage à vérifier l'exécution de cette Transaction et à répondre au Client dans les 96 heures.

Au-delà de ces 30 jours, le Client ne pourra plus contester la Transaction intervenue.

- Modes d'encaissements

SARL IDS et MANGOPAY permettent au Client de recevoir des paiements par Carte Bancaire en 3 (trois) fois sans frais.

SARL IDS propose au Client une solution de facilité de paiement, qui permet de recevoir des paiements par Carte Bancaire de 150€ à 3000€ en trois fois sans frais supplémentaires que ceux décrits dans l'Annexe 1, ni intérêts.

Cette solution n'est en aucun cas un crédit accordé par SARL IDS et/ou MANGOPAY au Client dans la mesure où ni SARL IDS ni MANGOPAY ne feront l'avance du prix dû au Client par l'Acheteur.

Par contre, cette solution lui permet de proposer à son Acheteur de payer son achat en 3 paiements ce qui constituera pour lui une facilité de paiement de 3 mois maximum. Le Client peut proposer ce service aux Acheteurs résidants en France et titulaires d'une carte bancaire CB, Visa et MasterCard possédant une date de validité supérieure à la durée du financement choisie.

La Solution SARL IDS de paiement permet au Client d'échelonner le paiement de la Transaction en 3 échéances :

- 1ère échéance le jour de la Transaction : SARL IDS offre au Client la possibilité de choisir en accord avec l'Acheteur le montant du premier paiement, ce montant devra être au minimum 33% du montant total de la Transaction. Ce règlement sera effectué sur le terminal de paiement électronique du Client.
- 2ème échéance 30 jours après la Transaction : le montant de la seconde échéance correspond à 50% du montant de la Transaction restant dû, après déduction de la première échéance.
- 3ème échéance 60 jours après la Transaction : le montant de la troisième échéance correspond au solde du montant de la Transaction restant dû après déduction de la première et la deuxième échéance.

Le 1er paiement est encaissé comme une Transaction standard, le restant dû est encaissé sous forme de Transactions vente à distance, le Client est crédité du solde restant dû au fur et à mesure des encaissements, le Client et l'Acheteur sont informés du paiement à intervenir par email 8 jours minimum avant l'échéance, en cas d'échec de la Transaction l'Acheteur en est informé le jour même par email.

SARL IDS et MANGOPAY ne sauraient en aucun cas être tenus responsables de la défaillance de l'Acheteur (fonds insuffisant, carte perdue ou volée...).

Le Client juge de la solvabilité de l'Acheteur et de sa capacité à payer à terme, il assume seul et entièrement le risque de non-paiement des deuxièmes et troisièmes échéances et ne peut en aucun cas demander à SARL IDS et/ou MANGOPAY de se substituer à l'Acheteur défaillant.

8. Remboursement

- Remboursement du fait du Client

Une Transaction pourra faire l'objet d'un remboursement par exemple en cas d'erreur de saisie ou d'annulation de la vente par le Client.

Les Remboursements doivent être attribuables à une Transaction passée et réalisée dans les 120 jours précédents l'opération de Remboursement. Ils sont réalisés par recrédit de la Carte Bancaire utilisée par l'Acheteur pour la Transaction correspondante. Le montant du Remboursement ne peut en aucun cas dépasser le montant de la Transaction correspondante.

Les Transactions liées à ces Remboursements feront l'objet de frais transactionnels d'un montant total de 3% de la transaction initiale.

- Remboursement du fait de SARL IDS ou de MANGOPAY

Conformément à l'article L. 133-22 du Code Monétaire et Financier, SARL IDS et MANGOPAY sont responsables, sous réserve des articles L. 133-5 et L. 133-21 du Code Monétaire et Financier, de la bonne exécution de l'opération de paiement à l'égard de l'Acheteur jusqu'à réception des fonds par le bénéficiaire du paiement.

Lorsque SARL IDS et/ou MANGOPAY sont responsables d'une opération de paiement mal exécutée, SARL IDS et/ou MANGOPAY restituent sans tarder son montant à l'Acheteur et rétablissent le compte débité dans la situation qui aurait prévalu si l'opération de paiement mal exécutée n'avait pas eu lieu.

9. Reporting

Le Client peut à tout moment obtenir sur l'Application, un état détaillé des opérations de paiement qu'il réalise. SARL IDS conserve l'historique des Transactions pendant une durée au moins égale à trois mois.

Le Client aura accès à l'historique de Transactions sur l'Application, qui indiquera notamment pour chaque opération :

- une référence permettant d'identifier l'opération concernée ;
- le cas échéant, les informations relatives à l'Acheteur ;
- le montant de l'opération concernée ainsi que, le cas échéant, l'objet de l'opération réalisée (nom de l'article par exemple) ;
- le montant détaillé des frais applicables le cas échéant

SARL IDS précise que les statistiques présentées par la Solution sur l'Application le sont uniquement à titre indicatif et ne peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires en cas de défaut ou d'inexactitude.

10. Problème technique

En cas de problème technique au cours d'une Transaction, d'un Remboursement, ou dans le suivi des Transactions ou de dysfonctionnement de la Solution, le Client contactera SARL IDS via le formulaire de contact suivant : www.tpe-reunion.com/contact et/ou par courrier à l'adresse postale suivante : Service Client SARL IDS - 22 Rue Raymond Mondon – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31 – 97419 LA POSSESSION en veillant à préciser le problème rencontré de la façon la plus précise possible et en mentionnant quand ce problème est apparu.

Le SERVICE CLIENT SARL IDS est joignable de 9 h à 18 h du lundi au vendredi par messagerie. Pendant ces horaires, SARL IDS fera tout son possible pour répondre à toutes les demandes dans les 4 jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Les demandes reçues après 18 h seront traitées à compter du jour ouvrable suivant.

SARL IDS et MANGOPAY feront leurs meilleurs efforts pour accompagner le Client dans la résolution des problèmes techniques qu'il pourrait rencontrer en utilisant la Solution.

Toutefois la responsabilité de SARL IDS et de MANGOPAY ne pourra pas être engagée en cas d'échec d'une Transaction du fait d'un problème technique.

11. Opérations de Virements

- Réalisation des opérations de virement

Lorsqu'une Transaction est réalisée avec succès, les fonds correspondants sont reçus par le Client sur le Compte ouvert par SARL IDS et MANGOPAY.

Sous réserve des stipulations ci-dessous, le Client obtient le Virement vers son Compte Bancaire des fonds inscrits sur son Compte, sous un délai de deux (2) à cinq (5) Jours Ouvrés selon les délais de traitement bancaires habituels propres à chaque agence bancaire.

En sus du montant de la Transaction, le Client ne percevra aucun intérêt ni aucun autre revenu sur le solde de son Compte.

SARL IDS et MANGOPAY n'assument aucune responsabilité de quelque nature que ce soit en cas de virement des fonds sur un compte bancaire autre que le sien du fait d'informations incorrectes fournies par le Client.

- **Blocage des opérations de virement**

SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit de retenir aussi longtemps que nécessaire les fonds reçus et dus à un Client, dans les cas suivants :

- si SARL IDS et/ou MANGOPAY ont quelque soupçon que ce soit sur le Client ou sur une Transaction (par exemple des soupçons liés à la régularité de l'activité au titre de laquelle le paiement est réalisé ou de la conformité de l'activité exercée à celle déclarée...)
- si le Client est impliqué dans un contentieux justifiant de retenir les fonds,
- si SARL IDS et MANGOPAY estiment que le risque de Contestation de Paiement est élevé en raison de l'activité du Client,
- si la loi, une décision de justice ou l'application de toute décision d'une autorité réglementaire ou gouvernementale l'exige.
- si la Transaction est contestée de quelque manière que ce soit par l'Acheteur, notamment s'il indique ne pas avoir donné son consentement à la Transaction, et que l'Acheteur se retourne vers SARL IDS et/ou MANGOPAY pour être remboursé ou indemnisé.

Dans tous les cas, l'appréciation de la nécessité de retenir les fonds est laissée à la libre discrétion de SARL IDS et de MANGOPAY.

SARL IDS avertira le Client par email du motif pour lequel les fonds sont bloqués, les sommes ne pouvant être débloquées qu'après justification par le Client de l'absence de risque ou d'irrégularité. SARL IDS et MANGOPAY ne procéderont au déblocage des fonds que si les éléments fournis par le client sont probants.

12. Contestations de paiement

- Motifs de contestation

Tout montant d'une Transaction peut être contrepasé du Compte du Client, ou, si le Compte SARL IDS-MANGOPAY ne présente plus le crédit suffisant, réclamé au Client (action constituant une " CONTESTATION DE PAIEMENT ") si la Transaction :

- est exécutée par erreur ou mal exécutée (article L133-22 du code monétaire et financier) (par exemple versement indu sur le compte du Client, versement pour un montant supérieur à la transaction...)
- est contestée par l'Acheteur au motif que l'opération était non autorisée (par exemple en cas d'usage d'une carte volée...) ou que l'opération était autorisée pour un montant non connu (articles L133-23 et suivants du code monétaire et financier)
- est annulée par le Réseau de Cartes Bancaires, une banque, l'Acheteur ou l'émetteur de la Carte Bancaire,
- n'est pas autorisée ou si SARL IDS et MANGOPAY ont quelque raison que ce soit de croire que la Transaction n'est pas autorisée au terme des obligations fixées par la loi ou la réglementation bancaire,
- est considérée illégale, suspecte ou intervenue en violation des règles instituée par une banque ou un réseau concerné par cette Transaction.

Pour toute Transaction dont SARL IDS et MANGOPAY considèrent qu'elle pourrait donner lieu à une contestation de paiement, SARL IDS a le droit de demander à MANGOPAY de retenir un montant égal à celui de la contestation de paiement sur le compte du Client en attendant de savoir si la Contestation de paiement est fondée ou non.

- Procédure de résolution de la contestation

En cas de contestation d'une opération, SARL IDS et/ou MANGOPAY avertiront le Client sans délai par e-mail et, le cas échéant l'inviteront à se prononcer sur cette contestation pour permettre la résolution de la situation dans les meilleurs délais.

- Frais

Toute contestation de paiement, sauf si elle procède d'une erreur de SARL IDS et/ou MANGOPAY, générera des frais pour le Client qui seront débités de son compte ou que ce dernier devra payer à SARL IDS et MANGOPAY si le solde de son compte ne présente pas un crédit suffisant pour permettre ce prélèvement conformément au tarif visé en annexe 1.

SARL IDS et MANGOPAY peuvent aussi débiter du Compte du Client ou réclamer au Client un montant égal aux frais ou amendes liés à la Contestation de paiement et payés par SARL IDS ou MANGOPAY.

Si le Solde du compte du Client est insuffisant pour payer la Contestation de paiement, le Client doit immédiatement rembourser à SARL IDS et MANGOPAY le montant de la Contestation de paiement et les frais et dépenses mentionnés ci-dessus.

- Multiplication des contestations

Si SARL IDS ou MANGOPAY considèrent que les Contestations de paiement sur le Compte du Client sont trop fréquentes, SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit, à leur seule discrétion, de procéder à des vérifications ou d'imposer des conditions spécifiques à ce Compte, qui peuvent inclure :

- des frais de transactions additionnels,
- des frais de gestion de dossier,
- l'exigence d'une réserve suffisante sur le Compte pour couvrir les potentielles Contestations de paiement et frais associés futurs,
- une limitation sur le droit au Retrait depuis ce Compte,
- la résiliation du Contrat et donc la fermeture du Compte SARL IDS-MANGOPAY et du Compte.

Le Client s'engage à assister SARL IDS et MANGOPAY, sur demande de ces derniers, dans la vérification des Transactions, notamment dans les démarches liées à la contestation des Contestations de paiement.

13. Frais de gestion et commissions

Le téléchargement de l'Application sont gratuits (hors frais de connexion et de télécommunication).

L'utilisation de la Solution SARL IDS entrainera la facturation de commissions et frais de gestion prélevés sur le montant de la Transaction tel que détaillés dans l'annexe 1.

En sus de ces commissions, SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit de facturer des frais de gestion en cas d'opérations supplémentaires, accessoires ou distinctes de l'opération de paiement, par exemple :

- En cas de Contestation de paiement
- En cas de remboursement
- En cas de non-respect des Conditions Générales d'Utilisation

- En cas d'interventions répétées de SARL IDS ou de MANGOPAY entre le Client et l'Acheteur, notamment pour des litiges commerciaux

Cette facturation apparaîtra dans le décompte mensuel envoyé par email au Client.

Le Client pourra, dans un délai de 30 jours à compter du jour où la facturation de son décompte mensuel lui aura été transmise, adresser à SARL IDS et MANGOPAY une demande d'information ou une contestation sur les commissions ou frais de gestion prélevés par l'envoi d'un courrier électronique via le formulaire de contact : www.tpe-reunion.com/contact.

SARL IDS et MANGOPAY s'engagent à vérifier sa facturation et à répondre au Client dans les meilleurs délais.

Au-delà de ces 30 jours, les montants de commissions et frais prélevés ne pourront plus être contestés.

14. Preuves

Le Client, lorsqu'il utilise la Solution, produit des traces électroniques. Ces traces électroniques vaudront comme mode de preuve, jusqu'à preuve contraire, notamment :

- de l'imputabilité de la demande de Transaction au Client,
- du consentement du Client à la Transaction, et
- de la date et du montant de la Transaction

Le Client, SARL IDS et MANGOPAY (les Parties) reconnaissent que les traces électroniques sont admissibles et valables en tant que mode de preuve en cas de litige.

15. Obligations du Client vis-à-vis de SARL IDS et de MANGOPAY

- Respect des règles opposables au Client

Le Client s'engage à respecter les présentes Conditions Générales d'Utilisation, à faire un usage de la Solution conforme aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et aux lois et règlements en vigueur ainsi que plus généralement respecter les lois et règlements en vigueur. Le Client s'interdit d'utiliser la Solution pour des opérations contraires à la loi et aux bonnes mœurs.

- Suivi d'opération

Le Client doit assurer le suivi de son Compte SARL IDS -MANGOPAY et de l'historique de ses Transactions, et rembourser les Transactions indûment reçues, ou l'excédent lorsque le montant de la Transaction est incorrect. Tout manquement à ces obligations donne lieu à un cas de Contestation de paiement tel que défini à l'article 12 ci-dessus.

- Affichage

Le Client accepte d'afficher le matériel publicitaire de SARL IDS et de MANGOPAY à la vue de ses Clients. Il pourra s'agir, sans que cette liste soit limitative, du logo SARL IDS, des logos des Réseaux de Cartes Bancaires ou de tout logo que SARL IDS et MANGOPAY souhaiteraient voir afficher pour répondre à une exigence de la banque, d'un Réseau de Cartes Bancaires, des lois et règlements ou, plus généralement, de tout matériel publicitaire raisonnablement demandé par SARL IDS et MANGOPAY.

- Confidentialité des informations communiquées par l'Acheteur

En utilisant la Solution, le Client pourrait recevoir des informations sur les Acheteurs, notamment numéros de téléphone et/ou adresses email et informations sur leurs Cartes Bancaires. Le Client doit garder toutes informations relatives à un quelconque Acheteur comme confidentielles et les utiliser uniquement dans le cadre de la Solution. Le Client ne doit ni dévoiler ces informations, ni les mettre à disposition de tiers ou les utiliser à des fins commerciales à moins d'avoir reçu le consentement écrit de l'Acheteur ou pour satisfaire à toute communication qui serait strictement nécessaire en vue de satisfaire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, aux exigences légales ou réglementaires ou bien à une décision de justice. Le Client doit se soumettre à toutes les réglementations en vigueur sur la protection de données.

- Gestion des risques liés à l'usage du réseau de téléphonie ou du réseau internet

Le Client accepte, en utilisant la Solution, toutes les conditions et risques propres à l'utilisation de téléphones mobiles et d'Internet, notamment, sans que cette liste soit limitative, les possibles délais de transmission, coûts de connexion, dysfonctionnements techniques et risques de piratage. Le Client reconnaît être conscient et parfaitement informé des éventuels virus et autres programmes malveillants pouvant circuler sur Internet, et il lui appartient de prendre toutes les mesures pour s'en protéger.

SARL IDS et MANGOPAY ne pourront être tenu pour responsable, de quelque manière que ce soit, de tout problème, défaut, dysfonctionnement de la Solution imputable à une cause propre à l'utilisation des téléphones mobiles et d'Internet.

16. Responsabilité du Client - indemnisation

- Activité différente à celle déclarée

Si le Client utilise la Solution pour une activité différente de celle déclarée lors de son inscription et que cette activité est non-conforme aux CGU, SARL IDS se réserve le droit de fermer le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client et de réclamer au Client une pénalité égale à 5 000 €. Cette indemnisation est prévue à titre de sanction. En outre SARL IDS et MANGOPAY pourront réclamer au Client l'indemnisation de tous les préjudices que SARL IDS et/ou MANGOPAY auront subis du fait de ces agissements.

- Utilisation non conforme de la solution

Le Client engage sa responsabilité en cas d'utilisation de la solution de façon non conforme aux règles des présentes CGU ou des dispositions mentionnées sur l'application.

- Préjudice causé à SARL IDS et/ou MANGOPAY dans le cadre de l'utilisation de la Solution

Le Client engage sa responsabilité dans tous les cas ou dans le cadre de l'utilisation de la Solution SARL IDS induite pour SARL IDS et/ou MANGOPAY un préjudice quelconque (par exemple si SARL IDS et/ou MANGOPAY étaient cherchés en responsabilité par l'Acheteur en cas de mauvaise exécution par le Client de son obligation et devaient faire valoir leurs droits)

- Non-respect des CGU ou de toute loi, règle ou contrat applicables à l'utilisation de la Solution

Dans tous les cas où le client ne respecterait pas l'une quelconque des obligations des présentes CGU ou de toute loi, règle ou contrat applicables à l'utilisation de la Solution et que cette infraction au contrat engendre pour SARL IDS et MANGOPAY un préjudice, le Client serait tenu de l'indemniser en intégralité.

- Diffusion d'informations confidentielles

Le Client engage sa responsabilité, s'il diffuse des informations confidentielles qui lui ont été confiées par l'Acheteur ou SARL IDS et/ou MANGOPAY. Il devra indemniser SARL IDS et MANGOPAY de tout préjudice subi par elles du fait de cette diffusion.

- Utilisation du Compte SARL IDS - MANGOPAY du Client par un tiers utilisant ses Identifiant et mot de passe

Le Client est responsable de la conservation de ses identifiants et code secret qu'il ne doit révéler à personne. S'il devait permettre à un tiers d'utiliser son Compte SARL IDS - MANGOPAY soit volontairement soit par sa négligence, il engagerait sa responsabilité.

Plus généralement, le Client engage sa responsabilité pour tous dommages ou préjudices causés à SARL IDS et/ou MANGOPAY de son fait ou du fait d'une des personnes dont il est responsable.

Dans tous les cas où Le Client a engagé sa responsabilité il devra indemniser SARL IDS et/ou MANGOPAY de l'intégralité du préjudice subi par elles, ce préjudice comprenant l'indemnisation des dommages causés qu'ils soient matériels, financiers (pertes ou manques à gagner), liés à l'image ou la réputation de SARL IDS et/ou MANGOPAY, mais aussi des coûts, frais et dépenses générés pour la résolution de la situation, y compris l'intégralité des frais d'avocat engagés par SARL IDS et/ou MANGOPAY.

17. Communication

- Principe de la communication par voie électronique

En utilisant la Solution, le Client accepte que les communications avec SARL IDS et MANGOPAY se fassent en majorité par des moyens électroniques. SARL IDS contactera le Client par email ou fournira des informations au Client en postant des annonces sur le Site.

Pour permettre ces communications, le Client s'engage à toujours avoir au moins une adresse email, une adresse postale et un numéro de téléphone valides renseignés sur son Compte SARL IDS. SARL IDS et MANGOPAY n'assumeront aucune responsabilité si une coordonnée renseignée n'est pas valide ou si celle-ci a changé sans que SARL IDS et MANGOPAY en soient informés.

Le Client doit lire attentivement toutes les correspondances qu'il échange avec SARL IDS et MANGOPAY et avertir SARL IDS et MANGOPAY le plus rapidement possible s'il remarque que ces correspondances contiennent une information qui lui semble inexacte.

Le Client devra consulter régulièrement ses messages électroniques. Ceux-ci peuvent contenir des liens vers d'autres informations sur le Site. Lorsque la législation impose de fournir une information sur un support durable, SARL IDS enverra un email ou une notification renvoyant vers le Site, qui pourra être imprimé ou conservé sous tout autre format permettant au Client de consulter cette information à une date ultérieure. Le Client est tenu de conserver l'ensemble des communications envoyées ou mises à sa disposition par SARL IDS.

- Opérations de maintenance, de réparation ou d'amélioration de la Solution

Le Client comprend et accepte que SARL IDS et MANGOPAY puissent le contacter et lui demander des informations dans le cadre d'opérations de maintenance, de réparation ou d'amélioration de la Solution. De manière générale, le Client accepte que SARL IDS et MANGOPAY puissent le contacter également par courrier ou par téléphone en cas de besoin. Dans la mesure où cela serait strictement nécessaire pour la maintenance ou la réparation de la Solution, le Client s'engage à ce que SARL IDS et MANGOPAY puissent librement avoir accès à ses locaux afin d'effectuer toute vérification nécessaire.

- Contact de SARL IDS par le Client

Dans le cas où le Client souhaiterait contacter SARL IDS pour quel que motif que ce soit : obtenir ou communiquer une information, formuler une contestation, avertir d'un risque ou d'un dysfonctionnement par exemple il pourra utiliser formulaire de contact : www.tpe-reunion.com/contact et/ou par courrier à l'adresse

postale suivante : Service Client SARL IDS - 22 Rue Raymond Mondon – RES. CHEMIN DES PECHEURS
APT 31 – 97419 La Possession.

- Preuve

Le Client accepte ce moyen de communication et reconnaît, dans la mesure où ceci ne déroge pas à la loi, que ces communications électroniques ont la même valeur que des communications sur un support papier. Les courriers électroniques, les accusés de réception, ainsi que les messages affichés sur le Site ou sur l'Application, sont reconnus par les parties comme opposables à l'autre partie en cas de litige.

SARL IDS et MANGOPAY considéreront que toute communication électronique a été reçue par le Client dans les 24 heures suivant son annonce sur le Site ou l'envoi d'un email, sauf si SARL IDS et MANGOPAY ont reçu notification que l'email n'a pas été réceptionné par le Client.

18. Relations avec les tiers

- Inopposabilité à SARL IDS et MANGOPAY de la relation Client-Acheteur

Le Client confirme et accepte que SARL IDS et MANGOPAY ne sont que les fournisseurs de la solution de paiement, et sont donc des tiers extérieurs à la relation commerciale existant entre lui et son Acheteur et n'assument aucune sorte de responsabilité découlant de l'opération liant le Client et son Acheteur notamment lié à la qualité et à la nature des Produits vendus, leur prix, les rabais, les conditions de garantie pratiquées, la bonne exécution de la commande....

Hormis les cas d'annulation de paiement autorisés pour les paiements récurrents ou par la loi, un règlement ou une décision judiciaire ou administrative, SARL IDS et MANGOPAY ne sont pas en droit d'annuler une Transaction pour des motifs de litige commercial ou autre opposant un Acheteur et un Client.

Mais conformément aux dispositions des présentes CGU, SARL IDS et MANGOPAY se réservent la possibilité de bloquer une opération en cas de contestation si l'Acheteur entend engager la responsabilité de SARL IDS et/ou MANGOPAY.

Le Client s'engage à garantir SARL IDS et MANGOPAY de toutes actions qui pourraient être engagées par un Acheteur ou tout autre tiers contre elles du fait de l'exécution par lui de son contrat avec cet Acheteur ou ce tiers. Il garantit non seulement les frais engagés par SARL IDS ou MANGOPAY pour faire valoir leurs droits dans la résolution du litige en cause et toutes sommes dont SARL IDS ou MANGOPAY pourrait être redevables de ce fait.

- Identification du Client

En acceptant les Conditions Générales d'Utilisation, le Client accepte de toujours se présenter comme une entité distincte de SARL IDS et de MANGOPAY, et ne pourra en aucun cas se présenter ou agir en qualité de mandataire de SARL IDS ou de MANGOPAY conformément aux dispositions de l'article 1984 du Code civil.

- Diffusion de l'identité du Client

SARL IDS et MANGOPAY utiliseront les indications communiquées par le Client pour communiquer son identité, mais ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsable de la diffusion d'information d'identité erronée si celles-ci proviennent du Client.

- Engagements complémentaires du Client

Pour être en mesure de fournir la Solution, SARL IDS et MANGOPAY pourront et/ou devront signer des accords avec d'autres institutions de paiement et banques. Ces dernières peuvent exiger que le Client signe un contrat avec elles, auquel cas SARL IDS et MANGOPAY fourniront soit le contrat approprié soit les

conditions générales d'utilisation que le Client devra remplir, accepter ou signer, selon le cas, avec le tiers concerné afin que SARL IDS et MANGOPAY puissent mettre la Solution à sa disposition. Cela peut arriver lors de la procédure d'inscription ou à n'importe quel autre moment. Si le Client ne remplit pas, n'accepte pas ou ne signe pas, selon le cas, le contrat additionnel ou les conditions générales d'utilisation avec le tiers concerné, SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit, à sa seule discrétion, de suspendre ou de clôturer son Compte SARL IDS-MANGOPAY et de résilier le Contrat.

19. Propriété intellectuelle

- Propriété intellectuelle de SARL IDS

L'Application, le Site et chacun des éléments qui les composent ainsi que notamment, mais non limitativement, les textes, offres, graphismes, les images, les vidéos, les photographies, les marques, les logos, les dénominations sociales, les noms de domaine, et tout logiciel mis à disposition du Client par SARL IDS, dans leur version actuelle ou future (ci-après les “PROPRIÉTÉS”) appartiennent exclusivement à SARL IDS et sont protégés au titre des droits de propriété intellectuelle de ce dernier.

SARL IDS concède au Client, à titre non exclusif, le droit d'utiliser les Propriétés dans la limite nécessaire à l'utilisation de la Solution. Le Client s'interdit de copier, modifier, intégrer les Propriétés sur quelque support que ce soit, d'effectuer une rétro-ingénierie quelconque ou d'user de toute autre méthode pour tenter d'accéder aux codes sources des Propriétés. Plus généralement, le Client s'interdit de porter atteinte d'une quelconque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle de SARL IDS sur les Propriétés dans leur version présente ou future.

Le Client reconnaît qu'il ne peut revendiquer aucun droit de propriété intellectuelle sur l'Application, le Site et les éléments qui les composent. En particulier, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, de l'Application, du Site ou de l'un des éléments qui les composent, sans autorisation de la Société, est interdite et pourra être poursuivie notamment au titre de la contrefaçon.

Le Client s'interdit donc de vendre, céder, donner en licence, sous-licencier, donner en garantie, ou, plus généralement, transmettre à un tiers les Propriétés de toute autre manière.

Les commentaires ou suggestions du Client pour améliorer la Solution seront gratuits et SARL IDS pourra les utiliser sans contrepartie.

- Propriété intellectuelle de MANGOPAY

Aucun droit de propriété intellectuelle relatif à l'utilisation du service MANGOPAY ou aux prestations rendues par MANGOPAY au travers du système MANGOPAY n'est transféré aux Clients au titre des présentes Conditions Générales. Le Client s'engage à ne pas porter atteinte aux droits détenus par MANGOPAY, en s'interdisant notamment, toute reproduction, ou adaptation de tout ou partie des éléments intellectuels et matériels composant le système MANGOPAY et ses accessoires, et ce quel que soit le support, actuel et futur.

L'ensemble des droits relatifs aux logiciels du système MANGOPAY est la propriété pleine et entière de la société MANGOPAY. Ils font partie de ses secrets de fabrication et informations confidentielles sans égard au fait que certaines composantes puissent ou non être protégées en l'état actuel de la législation par un droit de propriété intellectuelle.

Les logiciels du système MANGOPAY et, le cas échéant, leur documentation, sont reconnus par le Client comme œuvre de l'esprit qu'elle-même et les membres de son personnel s'obligent à considérer comme telle en s'interdisant de les copier, de les reproduire, de les traduire en toute autre langue ou langage, de les adapter, de les distribuer à titre gratuit ou onéreux, ou de leur adjoindre tout objet non conforme à leurs spécifications.

La marque " MANGOPAY " est la propriété de la société MANGOPAY. Le Client s'engage à ne pas supprimer la mention de la marque " MANGOPAY " sur tout élément fourni ou mis à sa disposition par MANGOPAY, tels que logiciel, document ou bannière publicitaire.

20. Blocage ou Fermeture du Compte

- Par décision du Client

Le Client peut à tout moment demander que son compte soit bloqué pour quel que motif que ce soit, il doit formuler cette demande sans délai s'il soupçonne un usage frauduleux de son compte par un tiers.

Le Client peut à tout moment et moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours calendaires, procéder à la résiliation des Conditions Générales d'Utilisation. Cette résiliation emporte résiliation de l'ensemble du Contrat. Le Client doit, pour ce faire, adresser sa notification au service Client SARL IDS, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse postale suivante : Siège SARL IDS : 22 Rue Raymond Mondon – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31 – 97419 La Possession. Dans ce cas, tous les fonds figurant sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY et dus à la date de fermeture lui seront retournés par Virement et le Compte SARL IDS-MANGOPAY sera clôturé.

- Par décision de SARL IDS ou de MANGOPAY

SARL IDS et/ou MANGOPAY peuvent résilier le présent contrat sans motif en respectant un préavis de 30 jours suite à l'envoi d'une lettre recommandée.

Dans les cas visés ci-dessous, SARL IDS ou MANGOPAY peuvent prononcer le blocage du Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client si :

- le Client a dérogé aux présentes Conditions Générales d'Utilisation ou à tout autre condition applicable à l'utilisation de la Solution, incluant notamment les règles des Réseaux de Cartes Bancaires ;
- le Client viole ou SARL IDS et MANGOPAY ont des raisons légitimes de croire que le Client viole, une loi ou un règlement applicable à l'utilisation de la Solution ;
- SARL IDS et MANGOPAY ont des raisons légitimes de croire que le Client est impliqué dans des activités frauduleuses, le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme ou toute autre activité délictuelle ou criminelle ;
- le Client engendre pour SARL IDS et MANGOPAY un risque de crédit ou de fraude trop élevé ;
- SARL IDS et MANGOPAY ont des raisons légitimes de croire que le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client a été piraté ou que l'utilisation du Compte est susceptible de poser un problème de sécurité ;
- SARL IDS et MANGOPAY ne sont pas en mesure d'informer le Client, notamment dans le cas où les coordonnées renseignées sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client sont inexactes, périmées ou incomplètes.

SARL IDS ou MANGOPAY informe le Client de ce blocage et l'invite à se prononcer sous 3 jours sur le motif ayant justifié le blocage.

Cette information est faite par email et courrier recommandé.

Selon les indications fournies, SARL IDS ou MANGOPAY pourra décider de demander un complément d'information et de maintenir le blocage tant que la situation n'est pas éclaircie ou régularisée, de remettre le Compte SARL IDS-MANGOPAY en fonctionnement ou de procéder à sa fermeture.

En tout état de cause le défaut de réponse au courrier de SARL IDS ou MANGOPAY entrainera fermeture du Compte.

En aucun cas SARL IDS ou MANGOPAY ne pourra être considérée comme responsable des conséquences pour le Client de la fermeture de son Compte SARL IDS-MANGOPAY.

- Conséquences de la fermeture du Compte SARL IDS-MANGOPAY

La fermeture du compte du Client n'entraîne pas résiliation de plein droit des présentes CGU que le Client reconnaît devoir respecter et appliquer jusqu'au terme de sa relation avec SARL IDS et MANGOPAY.

Si le Compte du Client est fermé pour quelque raison que ce soit et le Compte SARL IDS-MANGOPAY clôturé en conséquence, celui-ci accepte d'ores et déjà que :

- les Commissions et Frais de Transactions et toute autre somme due par le Client à SARL IDS et MANGOPAY au moment de la fermeture du Compte restent dus,
- SARL IDS a le droit de supprimer toutes les informations et données relatives au Client sur ses serveurs, sauf disposition contraire de la loi,

La réactivation du Compte se fera à la discrétion de SARL IDS et de MANGOPAY.

Le Client dont le Compte a été clôturé par SARL IDS ou MANGOPAY n'est pas autorisé, sauf accord exprès de SARL IDS et de MANGOPAY, à ouvrir un autre Compte SARL IDS-MANGOPAY. Tout Compte SARL IDS-MANGOPAY ouvert en violation de cette disposition pourra être immédiatement clôturé par SARL IDS, sans préavis.

L'Avoir disponible sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY objet de la clôture donnera droit à un Retrait au profit du Client sous réserve des opérations en cours et des éventuels impayés, rejets bancaires ou oppositions à venir. SARL IDS et MANGOPAY se réservent le droit de demander en justice réparation du préjudice qu'ils auraient subi du fait de la violation des Conditions Générales.

- Compte non utilisé
Tout Compte inactif pendant un délai de douze (12) mois, fera l'objet d'une notification d'inactivité par email à la dernière adresse électronique connue du Client de la part du MANGOPAY et/ou SARL IDS suivi d'une relance un mois plus tard. En l'absence de réponse ou d'utilisation du solde figurant au crédit du Compte SARL IDS-MANGOPAY dans ce délai, MANGOPAY pourra clôturer le Compte et le maintenir à la seule fin de procéder au virement des sommes dues sur le compte bancaire indiqué par le Client.

21. Décès ou cessation d'activité du Client

○ Décès

En cas de décès du Client titulaire du Compte, SARL IDS et MANGOPAY doivent en être avisés le plus rapidement possible par les ayants droit ou leur mandataire. Si cet avis est donné verbalement, il doit être confirmé par écrit. Dès réception de cet écrit, SARL IDS et MANGOPAY veilleront à ce qu'aucune opération ne soit effectuée sur les Avoirs éventuels et procéderont à la clôture du Compte SARL IDS - MANGOPAY - et à la résiliation du présent contrat.

Si le solde du Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client est créditeur, les sommes seront virées sur le compte bancaire attaché au Compte SARL IDS - MANGOPAY du Client.

Si ce compte est clôturé et si les Avoirs présents sur le compte au nom du défunt sont supérieurs aux frais permettant de supporter les coûts de Retrait, ils pourront faire l'objet d'un Retrait en faveur des ayants droit sous réserve de production par ces ayants droit ou leur mandataire des pièces probantes, selon la législation applicable, établissant leur qualité d'héritier ainsi que leur droit de percevoir lesdites sommes. SARL IDS ou MANGOPAY se réservent le droit de solliciter tout autre document qu'elles jugeraient nécessaire pour réaliser cette opération. À défaut de Retrait pour quelle que raison que ce soit, y compris l'absence de production de document probant à SARL IDS ou MANGOPAY, les dispositions des articles 22.4 et 27 des présentes Conditions Générales s'appliqueront aux Avoirs.

- Cessation d'activité

En cas de cessation d'activité du Client pour quelque cause que ce soit, notamment sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation amiable, arrêt d'activité, mise en sommeil, SARL IDS et MANGOPAY doivent en être avisés le plus rapidement possible par le représentant de la société ou le professionnel indépendant.

Si le solde du Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client est créditeur, les sommes seront virées sur le compte bancaire attaché au Compte SARL IDS - MANGOPAY du Client.

Si ce Compte est clôturé et si les Avoirs présents sur le Compte au nom du Client sont supérieurs aux frais permettant de supporter les coûts de Retrait, ils pourront faire l'objet d'un Retrait en faveur du Client (par exemple en cas de société en liquidation), du/des ayants droit du Client ayant cessé son activité (par exemple les associés d'une société liquidée) ou de toute personne qui le représente en cas de procédure collective sous réserve de production par les représentants, ayants droit ou mandataire du Client des pièces probantes, selon la législation applicable, établissant leur qualité de bénéficiaires des sommes ainsi que leur droit à percevoir lesdites sommes. SARL IDS ou MANGOPAY se réservent le droit de solliciter tout autre document qu'elles jugeraient nécessaire pour réaliser cette opération.

À défaut de Retrait pour quelle que raison que ce soit, y compris l'absence de production de document probant à SARL IDS ou MANGOPAY, les dispositions des articles 22.4 et 27 des présentes Conditions Générales s'appliqueront aux Avoirs.

22. Indemnisation

Le Client s'engage à indemniser SARL IDS et MANGOPAY de l'intégralité des dommages, coûts, frais et dépenses (y compris les frais d'avocat engagés par SARL IDS et MANGOPAY dans ce cadre) liés à :

- une violation par le Client des Conditions Générales d'Utilisation ou de toute loi, règle ou contrat applicables à l'utilisation de la Solution,
- une mauvaise utilisation de la Solution,
- toute Transaction reçue par erreur par le Client,
- toute utilisation du Compte SARL IDS - MANGOPAY du Client par un tiers utilisant ses Identifiant et mot de passe

23. Responsabilité

- Responsabilités de SARL IDS

SARL IDS et MANGOPAY s'engagent à faire ses meilleurs efforts pour assurer la réalisation des Transactions conformément aux modalités et dans les délais prévus aux présentes CGU. Elle est astreinte à une obligation de moyens uniquement.

SARL IDS et MANGOPAY ne peuvent garantir que le Client utilisant la Solution va mener à terme une Transaction ou qu'il est autorisé à le faire.

En cas de retard dans l'exécution d'une Transaction ou de la mauvaise exécution d'une Transaction, le Client ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de SARL IDS et MANGOPAY si l'opération est dénouée dans un délai de 30 jours à compter de l'avertissement adressé par le Client à SARL IDS relevant le problème.

Après exécution d'une Transaction, les fonds reçus par le Client sur son Compte sont placés sous la responsabilité de MANGOPAY sur un compte de cantonnement ouvert auprès d'un établissement de crédit.

Un retard dans le virement de ces fonds ne peut en aucun cas relever de la responsabilité de SARL IDS et/ou de MANGOPAY

SARL IDS et MANGOPAY ne pourront en aucun cas être tenue responsable de tout dommage du Client qui résulterait partiellement ou totalement, du non-respect des présentes Conditions Générales par ledit Client.

De manière générale, dans l'hypothèse où la responsabilité de SARL IDS serait retenue, l'indemnisation du Client par SARL IDS ne pourra excéder le montant des Frais de Transactions collectés par SARL IDS et MANGOPAY auprès de ce Client pendant le mois précédant l'événement sur lequel se base la réclamation éventuelle.

SARL IDS et MANGOPAY ne sauraient en aucun cas être tenu responsable de tous dommages directs ou indirects tels que par exemple pertes de revenus ou de profit, perte de réputation, pertes de données, et/ou toute autre perte ou dommage résultant de l'utilisation ou de la non-utilisation de la Solution.

SARL IDS et MANGOPAY ne garantissent et n'assument aucune responsabilité de quelque nature ou forme que ce soit pour tous actes ou omissions de tiers qui utilisent la Solution ou pour tous actes ou omissions de tiers qui font de la publicité sur le Site.

- Responsabilités de MANGOPAY

Pour l'ensemble de ses prestations, la société MANGOPAY est soumise à une obligation de moyens et non de résultat. MANGOPAY propose uniquement un service de paiement électronique.

MANGOPAY n'assume aucune responsabilité quant au respect par les Clients de leurs éventuelles obligations réciproques : ainsi MANGOPAY n'assume notamment aucune responsabilité quant à la nature du transfert d'argent (paiement d'une dette, d'un produit, donation, prêt, paiement indu, etc.), quant à la validité ou l'exactitude du paiement, quant aux erreurs ou inexactitudes dans les informations communiquées aux Acheteurs par les Clients ou quant au dysfonctionnement du site internet du Client.

MANGOPAY ne sera responsable que de son dol ou de sa faute lourde. Dans ces circonstances, la responsabilité de MANGOPAY sera limitée au Solde disponible sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client au moment du fait dommageable.

MANGOPAY ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout dommage du Client qui résulterait partiellement ou totalement, du non-respect des présentes Conditions Générales par ledit Client.

En aucun cas, MANGOPAY n'est responsable des dommages directs et/ou indirects, tels que préjudice commercial, perte de Clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque subie par un Client, ou par un tiers, et qui pourrait résulter des prestations de MANGOPAY ou de la mise en œuvre de la Plateforme d'Exploitation, ou de son indisponibilité. Toute action dirigée contre un Client par un tiers est assimilée à un préjudice indirect, et en conséquence n'ouvre pas droit à réparation.

MANGOPAY rappelle que les statistiques présentées par le système MANGOPAY sur un espace Client MANGOPAY le sont uniquement à titre indicatif et ne peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires en cas de défaut.

24. Cas de force majeure

Sauf stipulation contraire des présentes Conditions Générales ou des lois impératives et sans préjudice des autres causes d'exclusion ou de limitation de responsabilité prévue par les présentes, SARL IDS et MANGOPAY ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables de tout dommage provoqué par une cause étrangère qui ne peut être imputée à SARL IDS ou MANGOPAY ou en cas de force majeure ou un événement hors de leur contrôle ou de toute mesure ou disposition législative prise par les autorités françaises ou étrangères.

Sont notamment réputés constituer un cas de force majeure ou un événement hors du contrôle de SARL IDS et de MANGOPAY, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur à SARL IDS et MANGOPAY les empêchant de fournir la Solution tel que : une panne d'électricité, un incendie ou une inondation, la grève totale ou partielle de son

personnel, interne ou externe à l'entreprise (sous-traitants, fournisseurs...), restrictions légales ou gouvernementales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, blocage des télécommunications, négligence d'un tiers telles que personnes responsables de la livraison d'électricité ou des services de télécommunications, et tout autre cas indépendant de la volonté de SARL IDS et de MANGOPAY empêchant l'exécution normale des présentes Conditions Générales d'Utilisation par l'une ou l'autre de ces parties.

En cas de force majeure, les prestations régies par les présentes Conditions Générales d'Utilisation seront suspendues. Dans l'hypothèse où le cas de force majeure perdurerait au-delà d'une durée de trente (30) jours, chaque Partie pourra mettre un terme aux relations contractuelles régies par les présentes Conditions Générales d'Utilisation. SARL IDS, MANGOPAY et le Client seront alors dégagés de leurs obligations respectives, sans qu'aucune indemnité ne soit due par aucune des Parties de ce fait.

25. Protection des fonds

Les fonds du Titulaire sont déposés, à la fin du Jour Ouvré suivant le Jour au cours duquel ils ont été reçus par le Prestataire, sur un compte de cantonnement ouvert dans les livres d'une Banque dans les conditions requises par la réglementation.

Aux termes de l'article 24-10(1) a) de la Loi du 20 mai 2011 publiée au Mémorial A n° 104 du 24 mai 2011 du Luxembourg, portant transposition de la directive 2009/110/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique, les fonds collectés sont protégés et ne tombent pas dans la masse des avoirs de l'établissement de monnaie électronique en cas de liquidation, de faillite ou de toute autre situation de concours de ce dernier.

26. Conservation des avoirs

MANGOPAY conservera les fonds versés par le Client, déduction faite des frais et taxes éventuellement applicables, de la commission due à SARL IDS, sur un compte bancaire ouvert avec affectation spéciale auprès des banques de MANGOPAY, qui sont ING Luxembourg et Crédit Mutuel Arkéa.

Les commissions dues à SARL IDS et les frais appliqués aux Transactions effectuées via la Solution seront versés sur un compte bancaire ouvert par MANGOPAY auprès de sa banque.

27. Archivage des enregistrements

MANGOPAY conservera sur support électronique d'archivage, pendant cinq (5) ans, les enregistrements et documents des opérations effectuées de façon à pouvoir les reconstituer précisément, en particulier les opérations visées par la réglementation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme.

28. Collecte et traitement des données à caractère personnel (politique de la vie privée)

Les sociétés SARL IDS et MANGOPAY respectent l'ensemble des dispositions applicables en matière de protection de la vie privée et notamment la " loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ", dite " Loi Informatique et Liberté ". Conformément à la loi, SARL IDS et MANGOPAY ont procédé à la déclaration des traitements de données à caractère personnel auprès de la CNIL.

Les sociétés SARL IDS et MANGOPAY collectent et conservent les données à caractère personnel que le Client lui a volontairement fournies. Ainsi, sont notamment réputées être des données à caractère personnel relatives au Client personne physique les données relatives à son identité, son numéro de téléphone, son

adresse email, son domicile, son numéro de Carte Bancaire ou de compte bancaire, à la Transaction ou au virement, à l'adresse IP de l'ordinateur.

Chaque titulaire de données personnelles pourra demander rectification des données le concernant en s'adressant au formulaire de contact www.tpe-reunion.com/contact.

Si vous avez des commentaires ou si vous estimez que la présente politique vie privée n'est pas respectée, vous pouvez contacter la société MANGOPAY qui est la responsable du traitement de ces données à l'adresse mentionnée à l'article 32 des présentes Conditions Générales.

- Sécurité des données collectées

L'accès aux serveurs et au système MANGOPAY sur lesquels les données sont collectées, traitées et archivées est strictement limité. Des précautions techniques et organisationnelles appropriées ont été prises afin d'interdire l'accès à toute personne non autorisée. Au sein de MANGOPAY, seules les personnes dont les fonctions le justifient peuvent accéder aux données personnelles du Client.

MANGOPAY s'engage à garantir l'existence de niveaux de protection adéquats conformément aux exigences légales et réglementaires applicables, en particulier celles relatives au secret bancaire et à la protection des données. Pour des raisons de sécurité, après la clôture du Compte SARL IDS-MANGOPAY, MANGOPAY conserveront pendant une période de cinq (5) ans les données personnelles du Client, ainsi que l'historique des événements et opérations liés à son Espace Client et mentionnés dans son Relevé de Compte électronique.

- Finalités du traitement de données par MANGOPAY

Le Client est informé et accepte que MANGOPAY en sa qualité de responsable du traitement collecte et procède à des traitements sur ses données personnelles à des fins de :

- respect de toute disposition légale ou réglementaire applicable, notamment en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme,
- traitement/gestion et archivage des Transactions
- de contrôle et de prévention des incidents et irrégularités (lutte contre la fraude et tout autre type d'abus),
- de gestion centrale de la Clientèle,
- de traitement des demandes du Client,
- de réalisation de tests, statistiques et sondages,
- de formation du personnel affecté au service MANGOPAY,
- du contrôle de la qualité du service,
- de prospection commerciale, publicité et marketing direct relatifs à des services de paiement ou à d'autres produits ou services promus par MANGOPAY ou par des sociétés liées ou appartenant à MANGOPAY. Le Client est informé que ses données personnelles peuvent être enregistrées dans un ou plusieurs fichiers dans le respect de la législation applicable et accepte que les données collectées soient enregistrées et traitées conformément aux finalités précédemment énoncées.
- Communication des données collectées
Le Client accepte que les données personnelles strictement nécessaires à la réalisation d'une au moins des finalités mentionnées ci-dessus ou à ce qui est requis en vertu de la réglementation applicable, soient communiquées par MANGOPAY :
 - aux sous-traitants et prestataires de services externalisés dont l'intervention est nécessaire,
 - à d'autres Clients notamment Marchands aux fins de la bonne exécution de l'opération de Virement entre Comptes MANGOPAY ou de paiement.

Dans ce cas, seules des informations telles que le nom, l'adresse email, date d'inscription, pourront être communiquées. MANGOPAY ne communiquera ni le numéro de Carte Bancaire, ni le numéro de compte bancaire du Client sauf autorisation expresse de la part de ce dernier ou sur injonction d'une instance judiciaire ou administrative ou d'une autre procédure juridique.

Le Client accepte que la communication de ses informations personnelles aux personnes susvisées puisse se faire, conformément aux conditions précédemment définies, vers un autre pays de l'Union Européenne et

également vers un pays non membre de l'Union Européenne qui garantit un niveau de protection adéquat eu égard à une décision de la Commission Européenne.

- **Droits d'opposition, d'accès et de rectification**
Le Client a un droit d'accès aux données personnelles le concernant et est informé qu'il peut consulter à tout moment sur son Compte SARL IDS-MANGOPAY les informations qu'il a communiquées à SARL IDS en remplissant les Conditions Particulières. Le Client a le droit d'obtenir la rectification des données inexacts qui le concernent, il est informé par SARL IDS qu'il peut modifier certaines informations personnelles à partir de son Compte SARL IDS-MANGOPAY.

Le droit d'opposition du Client peut être exercé auprès de SARL IDS pour les traitements envisagés à des fins de prospection commerciale, de publicité et de marketing direct relatifs à des services de paiement ou à d'autres produits ou services promus par SARL IDS et MANGOPAY.

Les droits d'opposition, d'accès et de rectification peuvent être exercés gratuitement sur demande adressée à SARL IDS :

- par courrier électronique via le formulaire de contact : www.tpe-reunion.com/contact;
- par courrier à l'adresse suivante :
Société SARL IDS
Service Client
22 RUE RAYMOND MONDON – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31
97419 LA POSSESSION

29. Généralités

Au cas où des formalités administratives seraient nécessaires au titre de l'exécution des présentes Conditions Générales, SARL IDS, MANGOPAY et le Client se prêteront mutuelle assistance pour la régularisation de ces formalités.

Si l'une quelconque des stipulations non substantielles des Conditions Générales est nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité des présentes Conditions Générales.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par une autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses des Conditions Générales il ne sera pas tenu compte des titres.

30. Droit applicable

Les Conditions Générales d'Utilisation sont régies et interprétées conformément au droit français.

La langue d'interprétation est la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une stipulation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Tout différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des Conditions Générales d'Utilisation relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Saint-Denis de La Réunion.

31. Divisibilité

Si un tribunal juge qu'une ou plusieurs des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation est nulle, invalide ou inopposable, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des Conditions

Générales d'Utilisation n'affectera pas le reste des Conditions Générales d'Utilisation qui devront être exécutées comme si cette stipulation n'avait jamais existé et la ou les stipulations concernées seront remplacées dans toute la mesure du possible par de nouvelles stipulations valables et opposables.

32. Transfert

SARL IDS et MANGOPAY pourront librement transférer ses droits et obligations dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation à un tiers de son choix. L'accord du Client à un tel transfert est considéré acquis en vertu des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Le Client ne pourra en aucun cas transférer tout ou partie des droits et obligations résultant des présentes Conditions Générales de Vente à un tiers sans avoir préalablement reçu l'accord écrit de SARL IDS et de MANGOPAY et fait les mises à jour correspondantes dans les informations de son Compte SARL IDS-MANGOPAY.

33. Réclamations, médiation

Toute réclamation à propos de SARL IDS ou de la Solution devra être adressée :

- via le formulaire de contact : www.tpe-reunion.com/contact en indiquant " Réclamation " dans l'objet du message ;
- par courrier à l'adresse suivante :
SARL IDS
Service Client
22 RUE RAYMOND MONDON – RES. CHEMIN DES PECHEURS APT 31
97419 LA POSSESSION

Les réclamations à propos de MANGOPAY peuvent être exercées gratuitement sur demande adressée à MANGOPAY :

- par courrier électronique à l'adresse email suivante : legal@mangopay.com ;

ou

- par courrier à l'adresse suivante :
Société MANGOPAY
59bBoulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Conformément à la recommandation 2011-R-05 de l'ACPR du 15 décembre 2011, un accusé réception sera envoyé sous dix jours maximum. Les réclamations seront traitées sous deux mois maximum à compter de leur réception.

À défaut d'accord amiable, le Client peut s'adresser, par lettre, à un médiateur indépendant, pouvant être saisi gratuitement en cas de litige né de l'application des présentes, le Médiateur de l'AFEPAME, 36 rue de Taitbout 75009 Paris, et ceci sans préjudice des autres voies d'actions légales.

ANNEXE 1

COMMISSION ET FRAIS DE GESTION

Les Commissions sur chaque opération de réception de paiement par Carte Bancaire sont prélevées en temps réel sur votre Compte SARL IDS-MANGOPAY associé à votre service SARL IDS.

Les autres Frais de Gestion qui ne peuvent pas être prélevés en temps réel font l'objet d'une facturation mensuelle.

Les tarifs peuvent changer, avec 2 mois de préavis, principalement pour des raisons de taux de fraude ou de contestation de paiement marchand.

Les tarifs indiqués sont Hors Taxes. Pour indication, au jour de l'établissement du contrat, les tarifs Carte Bancaire ne sont pas assujettis à la TVA. Les autres tarifs que les tarifs Carte Bancaire sont, au jour de l'établissement du contrat, assujettis à la TVA.

En faisant usage du service SARL IDS, vous acceptez de payer l'ensemble des frais de gestion et commission applicables tels qu'indiqués ci-dessous :

Commissions

- **Application Android**
- Paiement accepté par Carte Bancaire **CB-VISA** ou **CB-MASTERCARD** ou **VISA** ou **MASTERCARD** émises en France :
- Commission par transaction **2.16%** du montant total toutes charges comprises (TTC)

Exemple : Carte CB/Visa de la banque BNP Paribas en France

- Paiement accepté par carte bancaire **CB** ou **VISA** ou **MASTERCARD** émise dans la zone EUR (carte émise par une banque non française, dans la zone EUR) :
- Commission par transaction **2,16%** du montant total toutes charges comprises (TTC)

Exemple : Carte Visa de la banque Santander en Espagne, en monnaie EUR

Autres Frais de Gestion

- Frais de gestion :
 - **7,90€ H.T.** de frais de gestion par mois
- Tarifs de mise à disposition :
 - Application mobile : **0 €**
- Remboursement / annulation d'un paiement / mise en opposition d'un paiement répudiation de paiement.
 - Forfait **70€ TTC** par Transaction refusée
- Remboursements
 - **3%** du montant total du remboursement
- Représentations de Transactions
 - Commissions identiques à celle du paiement accepté par Carte Bancaire.
- Virements bancaires sortants sur une banque en Europe, dans la zone EUR :
 - **Offert**
- Virements bancaires sortants ZONE SEPA HORS ZONE EUR :
 - **5 € TTC + 1,50%** du montant total du Virement
- Frais pour virement externe absent ou erroné (code IBAN ou BIC faux) :
 - Forfait de **25 € TTC** par Virement refusé
- Virements bancaires émis, en dehors de la zone SEPA :
 - Forfait de **50 € + 2,5% TTC** du montant total du Virement
- Autres tarifs :
 - Garantie : 5% sur les 3 mois glissants, en volume de paiement, sont réservés et non virés, et servent de caution dans le cas de paiements refusés par Charge-Back ou autres frais liés à la fraude, que SARL IDS et MANGOPAY répercutent au partenaire.

- **OFFERT : PAS DE GARANTIE** tant que le pourcentage de fraude est inférieur à 0,2% en volume.
- Réponse à une requête de police adressée à SARL IDS et MANGOPAY (dépôt de plainte d'un porteur ayant effectué un paiement pour le partenaire, suivi d'une réquisition judiciaire) :
 - 300€ par requête
- Demande de situation comptable signée par le comptable de SARL IDS et MANGOPAY :
 - 200€ par demande
- Convocation à une audition libre par la police, art.61-1 du code de procédure pénale :
 - 4 000 €

Ces tarifs pourront être revus à la baisse comme à la hausse, Client par Client en fonction de risque de Charge-Back et du revenu potentiel

ANNEXE 2

PLAFONDS ET LIMITES D'UTILISATIONS

Les plafonds et limites d'utilisations :

Pour les Clients non Vérifiés

- paiement minimum de 150€
- 250 € maximum de paiement unitaire par un Acheteur ; ou
- 500 € de paiements cumulés sur le Compte SARL IDS-MANGOPAY du Client sur les 12 derniers mois

Pour les Clients Vérifiés

- paiement minimum de 150€
- **10 000 €** maximum de paiement unitaire par un Acheteur

Sous certaines conditions, il est possible de dépasser ce seuil, sous réserve d'un accord de notre banque partenaire.

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Formulaire relatif au délai de rétractation prévue par l'article L. 341-16 du code monétaire et financier)

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

Votre rétractation, pour être valable, doit être adressée à l'aide du formulaire ci-dessous au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat (c'est-à-dire la date de signature du contrat liant le Client, SARL IDS et MANGOPAY) par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse ci-dessous :

À l'attention de SARL IDS ayant son siège 22 RUE RAYMOND MONDON – RES. CHEMIN DES PECHEURS
APT 31 – 97419 LA POSSESSION.

« Je vous notifie par la présente lettre recommandée avec avis de réception ma renonciation au contrat conclu avec SARL IDS et MANGOPAY ayant pour objet la souscription à la solution de paiement par carte bancaire SARL IDS, opération visée au 2° de l'article L341-1 du code monétaire et financier.

Nom du Client

Date :

Signature »